Qualité de l'air

Limiter les envols de poussières, via : la limitation à la source des envols au moment du déchargement et chargement de matières, bâchages des bennes de poids-lourd, reprises en magasins, bon entretien des bennes de grues (étanchéité).

Limiter les rejets de Gaz à Effet de Serre (GES) : Choisir des motorisations plus performantes lors des renouvellements de parcs de véhicules, engins et navires. Recourir par exemple aux motorisations électriques ou hybrides.

Entretenir les machines et infrastructures (motorisations, filtres, etc.).

Former et sensibiliser à l'éco-conduite / éco-pilotage comme par ex. : respect des limitations de vitesse sur voiries et terre-pleins, conduite souple, allure réduite des navires dans les bassins, utilisation des groupes électrogènes à leur strict minimum pour les navires à quais.

Propreté portuaire

Assurer la gestion des déchets de ses propres activités, et en suivre régulièrement la quantité et la nature.

Utiliser les bons contenants / trier les déchets, et interdire les dépôts sauvages ou inappropriés de déchets. Utiliser les installations appropriées (aire de carénage et aires de lavage dédiées, etc.).

Mettre en place des filières de recyclage, et impliquer nos fournisseurs pour limiter l'emballage, voire le suremballage, et leur capacité à récupérer des contenants vides (bidons, etc.).

Respecter et faire respecter les règles d'utilisation, de conditionnement et de stockage des produits chimiques (carburants, produits d'entretien/maintenance, etc.).

Nettoyer couramment les abords des installations et plans d'eau (Ex. : ramassage manuel, passage de balayeuse, etc.) et ramasser au fur et à mesure les macrodéchets. Assurer le rangement des sites, maintenir un bon aspect visuel. Se mobiliser dans le cadre des journées annuelles de nettoyage du port.

Engager des recherches de filières pour les déchets qui ne sont pas encore recyclés, et qui sont voués à l'enfouissement (Ex. : pour certains types de filets de pêche, etc.) ou l'incinération.

Mettre en relation le cycle de vie de nos activités sur le port : les déchets des uns pouvant être la matière première ou le combustible des autres !

Usage et circulation

Respecter les limitations de vitesse.

Stationner en marche arrière sur les zones de parking dédiées.

Anticiper la sécurité lors de coactivités via les plans de prévention, protocoles de sécurité et de chargement/déchargement.

Baliser / clôturer les zones de chantiers et activités après évaluation des risques (coactivité, zone de levage et/ou de chargement, distanciation nécessaire, etc.).

Respecter les restrictions et consignes particulières d'accès et de stockage sur quais et terre-pleins.

Ranger et maintenir propres nos activités et abords d'installations et chantiers afin de limiter les actes de malveillance : « **Plus c'est rangé, moins il y a de dangers !** ».

Faire preuve d'une exemplarité sans faille dans le fait de porter et faire porter les Équipements de Protection Individuelle adaptés (Ex. : Gilet haute visibilité, casque et chaussures de sécurités, etc.).

Port de
Saint-Malo

CHARTE DES BONNES PRATIQUES

Un port de la Région Bretagne

Exploité par edeis l'Allié des territoires

Consommation énergétique

Prioriser les actions sur les postes les plus consommateurs.

Suivre régulièrement la consommation d'eau pour en détecter des usages inhabituels et/ou fuites.

Mettre en place des actions ciblées afin de réduire la consommation d'eau (ex. : politique volontariste de réduction des consommations, consignes spécifiques, sensibilisations, robinets avec débit réduit et/ou limité dans le temps).

Recycler l'eau dite « de process » autant que possible.

Canaliser et utiliser l'eau de pluie aux fins d'usages de type : nettoyage, irrigation, arrosage, etc. Des aménagements communs pourraient être une solution afin de mutualiser les ressources, tout en profitant de nos projets d'aménagement d'infrastructures (bâtiments, terre-pleins, etc.).

Consommation et usage de l'eau

Suivre régulièrement les consommations énergétiques pour en détecter des usages significatifs ou inhabituels.

Mettre en place des Politiques volontaristes, consignes spécifiques, formations, et sensibilisations.

Limiter le temps d'inactivité avec moteur en fonctionnement (Ex. : Dispositifs « Stop & Start », formation éco-pilotage et sensibilisations).

Entretenir et maintenir en conformité les matériels (Ex. : Groupes froids, chambres froides, engins, etc.) pour limiter les encrassements et surconsommations.

Opter pour des éclairages moins énergivores lors de renouvellements (Ex. : LEDS + détection de présence + programmation/monitoring).

Favoriser la mobilité douce et durable (Ex. : déplacement à pieds, vélos, etc.).

Communication

La Charte des Bonnes Pratiques Portuaires est un socle de communication favorisant la dynamique de remontées et diffusion d'informations et partage de bonnes pratiques, via les moyens de communication déjà en place.

À savoir :

- La Newsletter portuaire d'Edeis PSMC,
- Les comptes-rendus des différents Conseils Portuaires,
- Les commissions Ad Hoc, et ateliers d'échange,
- Le concessionnaire.